

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 février 2011

Date de convocation : 22 février 2011

Présents : Robert CANIFFI, Denis FALQUE, Philippe CHARBONNEL, Jean-Paul FERLIN, Joël CONY, Jean-Luc COTTE, Thierry FARALDO, Elisabeth GERMAIN

Absent excusé : Pascal DHERBEY, Richard BURGER

Secrétaire de séance : Elisabeth GERMAIN

1) ELECTIONS CANTONNALES :

-Le planning a été organisé pour les élections cantonales du 20 et 27 mars. Trois plages horaires ont été définies : 8 heures - 11 heures 30; 11 heures 30 - 15 heures; 15 heures – 18 heures. Trois élus seront présents tout au de la journée.

-Monsieur le Maire communique les permanences prévues sur TECHE par les candidats :

- Madame Brigitte BRIEL le 4 mars à 18 heures.
- Monsieur André ROUX le 14 mars à 18 heures 30.
- Monsieur Jean Michel REVOL le 16 mars à 18 heures.

2) ASSAINISSEMENT :

-Le Territoire 38 sera missionné pour établir les conventions de passage sur les secteurs « Herbevine et Châtelard ». Le coût de l'intervention est de 4000€ Une délibération est prise pour signer la proposition de leur mission.

-Enfouissement des réseaux sur le secteur « Les signaux », les taux d'attribution par le syndicat SE38 sont de 27% avec un plafond de 10 000€.

3) AMENAGEMENT DU VILLAGE :

- Suite à la réunion publique, le conseil municipal a décidé d'apporter certaines modifications au projet pour prendre en compte les remarques des administrés :

- Création d'un WC publique.
- Réaménagement de l'arrêt de bus pour augmenter les places de parking.
- Prévoir les alimentations d'eau et d'assainissement pour les maisons BELISSARD et SATIN.
- Réorganisation du lavoir avec téléphone et plan signalétique du village.

4) MAISON BRICHET BILLET :

La pétition du village a été lue par Monsieur le Maire à la demande des pétitionnaires et sera transmise aux propriétaires de la maison Monsieur et Madame SERPOLET.

5) SNCF :

Dans le cadre des travaux ferroviaires du sillon alpin sud, un mur antibruit devrait être mis en place au quartier du Gua. Le conseil municipal conscient des inconvénients à la construction de ce mur demande à l'unanimité que soit privilégié une solution qui constituerait à protéger les maisons individuelles par isolation phonique.

6) CIMETIERE :

Monsieur Michel GAUDET, en date du 20 novembre, proposait à Madame ROUX Odette de Beaulieu de faire don d'une statue existante dans la petite chapelle du cimetière de Têche ou repose sa famille. Madame LAURENT Marie Claire, dans son courrier du 7 février dernier, souhaite que cette statue soit remise à Beaulieu conformément au désir de son propriétaire. Le conseil municipal n'a pas émis d'objection.

7) QUESTIONS DIVERS :

- Le recensement s'est terminé le 20 février. Les bulletins individuels collectés par la commune sont de 558. Une délibération sera prise pour fixer l'indemnité d'Aline AGERON agent recenseur.